



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**DATE DE CONVOCATION :** 25 Mai 2023

**DATE D’AFFICHAGE :** 25 Mai 2023

**NOMBRE DE CONSEILLERS :**

**EN EXERCICE :** 11

**PRESENTS :** 11

**VOTANTS :** 08

L’an deux mil vingt-trois, le trois juin à neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame SAUVARD Christine, Maire.

MMES et MM. SAUVARD Christine, BERDUCAT Cédric, BERNARD Corinne, BLONDET Eric, CHATEAUNEUF Tiffany, HUREL Marie-Noëlle, LAGOUTTE Gérard, LANSADE François, MARTINEZ Sylvain, MOREAU Alexandre, TOUZET Michel. Formant la majorité des membres en exercice.  
M. MARTINEZ Sylvain a été élu Secrétaire.

### **Délibération n° 2023-20 :**

#### **Enquête publique complémentaire : Projet Eolien des Bouiges.**

Le Conseil Municipal est appelé à donner son avis conformément à l’article R. 181-38 du Code de l’environnement avant le 9 juin 2023 sur le projet éolien de 5 éoliennes de 145 m faisant l’objet d’une enquête publique complémentaire ordonnée par le tribunal administratif de Limoges.

Cependant, la société Valeco a déposé en septembre 2022 un projet de porter à connaissance afin de modifier le projet : 3 éoliennes plus hautes. Cette demande n’est pas concernée par l’enquête.

Madame le Maire, M. Berducat Cédric et M. Moreau Alexandre étant directement liés à ce projet ou à un projet éolien voisin, sortent de la salle et ne participent ni au débat, ni au vote.

M. LAGOUTTE Gérard, 1<sup>er</sup> adjoint, prend provisoirement la présidence de la séance.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote :

- 1 voix POUR,
- 5 voix CONTRE
- 2 ABSTENTIONS

correspondant à 8 votants,

EMET donc un avis défavorable au projet éolien.

Le Secrétaire de séance,  
Sylvain MARTINEZ

Accusé de réception en préfecture  
036-213600992-20230603-DEL2023-20-DE  
Date de télétransmission : 22/06/2023  
Date de réception préfecture : 22/06/2023

Pour extrait conforme  
M. le 1<sup>er</sup> Adjoint,  
Gérard LAGOUTTE